

Étaient présents en Mairie de Cognin-les-Gorges à 20 h 00 :

Présents : Mmes BOREL, LAUDE, SIMOENS, MUZARD. MM. GLENAT, FERROUILLAT, DE GAUDENZI, BAYLE, MATRAIRE, REYNAUD-DULAURIER, MELGAREJO, MOURRE.

Excusés : J-L DURAND, S. AGERON.

1/ ATESAT

Le Maire informe le Conseil Municipal que la convention ATESAT contractée avec la DDT pour l'aide à la gestion des travaux routiers et à l'urbanisme a été reconduite pour 2013 et qu'une motion serait nécessaire pour que l'état la pérennise dans le futur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention 2013 et à envoyer une motion de soutien à celle-ci à notre Député et nos Sénateurs.

2/ Personnel

Le Conseil Municipal délibère pour accepter la création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1° classe et supprimer celui de 2° classe en faveur de la Secrétaire de Mairie à compter du 21/10/2013 et prend acte du changement d'échelon (de 5 à 6) pour Grégory Reynaud-Dulaurier au 1^{er} mai 2013.

3/ Travaux sur les chemins

Michel De Gaudenzi fait le point sur les souhaits de travaux de la Commission Communale ainsi que sur les choix techniques des travaux retenus et chiffrés par la DDT. Seront concernés : le prolongement de la Rue Saint-Joseph, le Chemin du Giet au niveau Buisson/Rodet, à Bassetière de la RD22A au pont enjambant le Nan et un revêtement bi-couche à la montée de la Tour pour donner de l'adhérence par temps de neige. Le lamier sera passé en priorité sur ces chemins.

4/ Diagnostics accessibilité

M. le Maire présente au Conseil Municipal les différents diagnostics de l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public réalisé par l'Agence QCS Services en date du 25/03/2013.

5/ Prévision des subventions 2014-2015-2016

M. le Maire propose de répondre au courrier de la Direction du Territoire de Saint-Marcellin concernant les projets potentiels 2014-2015-2016 de la commune ; ceux-ci étant, bien entendu, tributaires des élections municipales de 2014.

2014 : Travaux de mise en conformité (100 000 €).

2015 : Des travaux d'enfouissement de réseaux secs et humides sont prévus dans le haut village avec le SEDI et la 3C2V. Ils concerneront d'ailleurs le CD22 en direction de Malleval. Vu l'ampleur des travaux, le revêtement de certaines rues sera totalement à reprendre.

2016 : Un aménagement important de zone (voirie, trottoirs...) est prévu à la sortie du village, également en direction de Malleval.

6/ Ecole Privée la Providence

M. le Maire propose de répondre au courrier du collectif de gestion de l'école privée La Providence à Vinay concernant la demande de contribution aux frais de fonctionnement (699,06 €/par élève) de ladite

école. Il propose de ne pas y donner une suite favorable pour les raisons suivantes :

1/ Aucune dérogation n'a été faite à quelque parent qui soit pour intégrer cette école ;

2/ La Commune, qui est en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec Rovon, Saint-Gervais et Mallevall, a fait de gros efforts financiers pour restructurer, agrandir et mettre aux normes incendie et accessibilité l'école et dispose des capacités d'accueil nécessaires ;

3/ La Commune et ses voisines du RPI disposent d'un restaurant scolaire avec 3 employées et d'une garderie matin et soir ;

4/ Des 3 élèves qui fréquentent ladite école, 2 font partie d'une famille de Vinay dont la maman a acheté une maison en cours d'année scolaire à Cognin-les-Gorges. Pour le 3^e, c'est un choix personnel assumé par les parents d'autant plus que la situation géographique de la famille la place au centre du RPI et en aucun cas dicté par des raisons médicales.

Un double du courrier sera envoyé au Préfet de l'Isère.